

Conditions Générales

- Cours de dessin et ateliers créatifs -

(Les dénominations énoncées ci-après au masculin englobent également les formes féminines)

1. Champ et application

1.1 Les présentes Conditions Générales régissent les droits et obligations des parties lors de toute inscription aux cours de dessin et ateliers créatifs organisés par Le Japon avec Andrea (ci-après mentionné « LJAA »).

1.2 Toute inscription vaut acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales par l'élève (ci-après mentionné « élève »). L'élève reconnaît avoir lu et accepté sans aucune réserve les présentes Conditions Générales (ci-après mentionné « Conditions Générales »).

1.3 LJAA se réserve le droit d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions générales. En cas de modification, les Conditions Générales en vigueur lors de l'inscription de l'élève sont applicables.

2. Mission

2.1 LJAA s'engage à proposer des cours de dessin et ateliers créatifs de qualité visant à promouvoir la créativité sous toutes ses formes tout en donnant à l'élève des outils concrets pour s'initier ou se perfectionner dans différentes techniques.

2.2 L'accent est mis sur un apprentissage ludique et adapté à chaque élève. Les techniques utilisées varient en fonction de chaque cours mais incluent le dessin d'observation au crayon ou à l'encre, la peinture à l'aquarelle, à la gouache ou à l'acrylique.

2.3 Les cours de dessin sont disponibles en cours privés ou en cours collectifs. Les ateliers créatifs sont disponibles uniquement en cours collectifs.

3. Cours privés

3.1 Les cours privés sont individuels.

3.2 Les cours privés sont pris 1 fois par semaine (ou selon un calendrier établi avec l'élève).

3.3 Les cours sont de 60 minutes et coûtent 50 CHF par heure au domicile du professeur. Si le lieu du cours est le domicile de l'élève ou un autre lieu de son choix, un supplément de 10 CHF* sera applicable.

3.4 Les cours privés sont en général pris sur l'année, selon une fréquence définie lors de l'inscription.

* Tarifs valables sur le centre-ville de Genève.

4. Cours collectifs

- 4.1 Les cours collectifs nécessitent l'inscription d'au moins 2 personnes.
- 4.2 Les cours collectifs sont pris 1 fois par semaine à l'Espace Gaimont selon le calendrier établi au début de chaque année scolaire.
- 4.3 Les cours sont de 90 minutes et coûtent 60 CHF par personne et par cours.
- 4.4 Après un premier cours d'essai à 55 CHF, les cours collectifs sont pris sur l'année scolaire en cours.
- 4.5 Chaque élève a droit à un seul cours d'essai par intitulé de cours.

5. Inscription

- 5.1 Les inscriptions aux cours privés se font par e-mail ou par téléphone et font l'objet d'une confirmation de l'organisateur par e-mail.
- 5.2 L'inscription au cours d'essai pour les cours collectifs se fait via la boutique en ligne : <https://www.desexposenfolie.ch/categorie-produit/cours-de-dessin-gaimont/>
- 5.3 Les inscriptions définitives aux cours collectifs se font via le formulaire disponible à la fin du cours d'essai.
- 5.4 La signature de l'élève sur le formulaire d'inscription fait office de contrat entre LJAA et l'élève. Dès lors le paiement des cours est dû.
- 5.5 Le paiement des cours se fait à l'avance (au début de chaque trimestre) sur facture émise par LJAA pour chaque élève.
- 5.6 LJAA se réserve le droit de refuser toute demande jugée inadéquate.
- 5.7 Toute inscription vaut acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales par l'élève. L'élève reconnaît avoir lu et accepté sans aucune réserve les présentes Conditions Générales.

Nous vous rendons attentif que les frais de participation sont réputés payés lorsqu'elles arrivent à LJAA. La date du paiement à la poste ou à la banque de même que la date de l'établissement d'un ordre de paiement ne sont pas déterminant.

- 5.8 En cas de non-paiement dans les 30 jours après réception de la facture, un rappel sera envoyé. En cas de non-paiement à la suite de ce rappel, des mesures légales pourront être envisagées.

5.9 En cas de non-respect des délais ou des conditions de paiement, LJAA se réserve la possibilité de refuser à l'élève l'accès aux cours et des mesures légales pourront être envisagées.

6. Annulation

6.1 Toute annulation de la part de l'élève doit être annoncée au minimum 24h à l'avance.

6.2 Pour les collectifs, le cours est maintenu tant qu'au minimum deux des élèves sont présents.

6.3 En cas d'annulation du cours de la part de l'élève, aucun remboursement n'est prévu.

6.4 Pour les cours privés, en cas de maladie, et seulement sur la présentation d'un certificat médical valide, le cours sera reprogrammé selon les disponibilités des deux parties. Aucun remboursement n'est prévu.

6.5 Pour les cours collectifs, le remboursement des cours ne peut se faire que sur présentation d'un certificat médical valide qui justifie l'absence de l'élève sur minimum 4 cours consécutifs. Le cas échéant, aucun remboursement n'est prévu.

7. Désistement de la part de l'organisateur

7.1 LJAA se réserve le droit d'annuler un cours à tout moment.

7.2 L'avis d'annulation se fait directement par e-mail ou par téléphone auprès des élèves dont le cours est annulé.

7.3 Le désistement de l'organisateur pour les cours privés et collectifs n'entraîne aucun frais pour l'élève. Le cours annulé sera reprogrammé selon les disponibilités de toutes les parties. Aucun remboursement n'est prévu.

8. Frais de participation

8.1 Les prix indiqués sont proposés en Francs Suisses (CHF), TVA incluse.

8.2 LJAA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Seul le prix figurant dans la confirmation d'inscription fait foi.

8.3 Cours privés

lieu	tarif *	condition de paiement
au domicile de l'enseignant	50 CHF/60min	Payable en avance, au mois ou au trimestre en espèces, via Twint ou par virement bancaire.
au domicile de l'élève	60 CHF**/60min	Payable en avance, au mois ou au trimestre en espèces, via Twint ou par virement bancaire.

* Les frais de matériel ne sont pas compris dans ce tarif.

** Tarif valable sur le centre-ville de Genève, LJAA se réserve le droit d'ajouter un supplément en fonction du lieu du cours.

8.4 Cours collectifs (Espace Gaimont)

lieu	tarif	condition de paiement
Espace Gaimont	60 CHF/90min 3 trimestres : 2100 CHF*	Payable au trimestre ou à l'année par virement bancaire ou facture QR émise au début de chaque trimestre.

* Pour le détail des tarifs au semestre, se référer au calendrier des cours collectifs de l'année en cours disponibles ici : www.desexposenfolie.ch/fr/cours-de-dessin-gaimont-calendrier-2023-2024/

9. Responsabilités des élèves

9.1 L'élève s'engage :

- à fournir des coordonnées valides lors de l'inscription, en particulier celui-ci doit indiquer une adresse valable de messagerie électronique et postale. Toute communication faite par LJAA par le biais de l'adresse e-mail fournie par le participant sera considérée reçue par ce dernier.
- à respecter l'horaire afin de garantir le début du cours à l'heure dite.
- à régler les frais d'inscription au début de chaque trimestre **dans un délai de 14 jours après réception de la facture.**
- à respecter les règles de savoir-vivre en société ainsi que les mesures COVID mises en place.
- à respecter le matériel mis à disposition.

9.2 LJAA décline toutes responsabilités en cas de dommages corporel ou matériels pouvant survenir en conséquence de comportements de la part de l'élève.

9.3 LJAA décline toutes responsabilités en cas d'accident, quel qu'il soit, pouvant survenir en conséquence de comportements de la part de l'élève.

9.4 LJAA décline toutes responsabilités en cas de vol. L'élève reste responsable de ses affaires tout au long du cours.

9.5 LJAA décline toutes responsabilités en cas de litige avec le lieu du cours concernant un dommage corporel ou matériels ou un accident quel qu'il soit pouvant survenir en conséquence de comportements de la part de l'élève.

10. Droit applicable et for

10.1 En cas de litige, les Conditions Générales disponibles au moment de l'inscription sont déterminantes.

10.2 L'élève accepte que le for juridique soit établi à Genève (GE), en Suisse.

11. Protection des données

11.1 Sous réserve des dispositions contraires des présentes Conditions Générales, LJAA reconnaît la confidentialité des informations que l'élève lui communique lors de l'inscription et du paiement des frais de participation et s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers sauf si elles sont nécessaires à la bonne exécution du contrat.

11.2 L'élève dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données personnelles le concernant. Pour exercer ces droits, l'élève s'adressera à LJAA en justifiant son identité.

11.3 LJAA se réserve le droit de divulguer des statistiques et des informations démographiques générales relatives aux élèves, ces informations étant alors présentées de manière globale.

12. Conditions générales

12.1 LJAA est susceptible de modifier les présentes Conditions Générales. La version en vigueur au moment de l'inscription fait foi dans la relation contractuelle entre LJAA et l'élève.

12.2 Toute clause des présentes Conditions Générales qui serait en contradiction partielle ou totale avec des règles impératives du droit suisse en vigueur sera dissociable et toute nullité, totale ou partielle, d'une telle clause n'affectera pas la validité du reste de la clause en question ni des autres clauses des présentes Conditions Générales.

12.3 Ces Conditions Générales sont soumises au droit suisse.



13. Contact

Andréa Villat

*Médiatrice culturelle indépendante
Éveilleuse de passion pour la langue et la culture japonaise
Illustratrice*

Rue des Noirettes 9
1227 Carouge (GE)
Suisse
lejaponavecandrea@gmail.com
+41 77 471 40 85